

Croisade anti-promesses publicitaires

Ce consommateur est exaspéré par les nombreuses promesses de gain qu'il reçoit de différentes enseignes de vente à distance (*et, notamment : Délices et Gourmandises, Éditions Natur'Santé, Biotonic*).

C'est pourquoi, il a entamé une croisade anti-promesses publicitaires : il retourne, systématiquement, le bon de commande annoté par le texte suivant : « *Depuis de nombreuses semaines que je gagne des sommes importantes, ainsi qu'un ordinateur et un téléviseur sans ne jamais rien voir. J'arrête toute commande auprès de vos marques françaises et belges, si à fin juillet 2017, je n'ai encore rien reçu.* »

Le Réseau anti-arnaques préconise de confirmer cette première action en effectuant systématiquement la démarche suivante :

- rayer ses coordonnées sur l'enveloppe reçue ;
- mentionner « refusé, retour à l'expéditeur » sur l'enveloppe ;
- poster le pli indésirable.

Précaution utile : pour que ce retour postal soit gratuit, il convient de ne pas ouvrir les enveloppes reçues.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)